

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R).

Réunion du lundi 12 mai 2025



Présents : Mme RANSOU Virginie et MM., MOUSTAMID Abdou, MONNEY Valery, FETOUS Lakhdar, NOYON Joel,

Absents excusés Mmes URREGO Mariza et NAZICAL Marie-Ange et MM. AMSELLEM Emile, DARDENNES Patrick, DIAZ Frédéric, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paulo, TAFININE Driss

Ouverture de la Commission : Monsieur Le Président de la Commission, Georges GRESSIEN.

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

La commission rappelle :

- **Que la F.M.I doit être préparée** = La veille des rencontres sous peine de sanctions.
- **Afin que les dossiers soient traités** = il est impératif de suivre les directives du District du VDM de FOOTBALL.
- **D'indiquer sur tous vos courriers officiels :**
 - * Le nom du club - L'objet de votre demande et les références des rencontres : (CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).
 - * 1 seul courrier ou un mail pour chaque sujet à traiter.
- **Le Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL : E-mail : cfaer94@gmail.com**
NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.
- **Si non utilisation de l'application GFER 94 (Problèmes techniques uniquement) :**
Les comptes-rendus des plateaux des U7/U9 sont à envoyer uniquement par Courrier postal : au District du Val-De-Marne De Football - **131, Boulevard Des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.**
- **Si utilisation de l'application GFER 94 et difficultés pour envoyer :**
Les comptes rendus de plateaux (*problèmes réseaux*) :
 - Récupérez le fichier Pdf créé sur le téléphone de l'éducateur (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),
- Transférez ce fichier à cfaer94@gmail.com.
 - Technique : **DRISS : 01.55.96.11.43** ou **HEDI : 01.55.96.11.42.**
- **Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence :**
Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/03/2024. Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2024.
Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable Monsieur...Club x. Licence n°....
Pour info : la Technique Monsieur...

La Commission rappelle que la boîte mail utilisée pour le Football d'animation est :

Cfaer94@gmail.com

Tout courrier qui ne sera pas envoyé à cette adresse ne sera pas traité.

U7 / U9

Courrier de MAROLLES F.C. du 11.05/2025

Plateau U7 du 17/05/2025 à MAROLLES F.C. avec LIMEIL BREVANNES A.J.

Pris note de votre forfait avisé.

Prévenir vos adversaires.

Courrier de VITRY C.A. du 12.05/2025

Plateau U7 du 17/05/2025 à VITRY C.A. avec PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.

Pris note de votre forfait avisé.

Prévenir vos adversaires.

U10 / U11

Courrier de VITRY C.A. du 12/05/2025

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL/VITRY C.A. Critérium Départemental U11-4 du 17/05/2025

Pris note de votre forfait avisé.

Prévenir vos adversaires.

U12 / U13

Courrier de VITRY C.A. du 12/05/2025

VITRY C.A. / THIAIS F.C. Critérium Départemental U13-3 du 17/05/2025

Pris note de votre forfait avisé.

Prévenir vos adversaires.

Courrier de VITRY C.A. du 12.05/2025

VITRY C.A. / ST MAUR F. FEMININ VGA Critérium Départemental U13-7 du 17/05/2025

Pris note de votre forfait avisé.

Prévenir vos adversaires.

Courrier de MAROLLES F.C. du 12/05/2025

MAROLLES F.C. / F. C. MANDRES PERIGNY Critérium Départemental U13-6 du 17/05/2025

Pris note du changement de date.

Accord des deux clubs et de la commission.

Faire une feuille de match papier.

Courrier de RUNGIS U.S. du 12/05/2025

ST MANDE F.C. / RUNGIS U.S. Critérium Départemental U13-1 du 10/05/2025

Pris note de vos remarques.

Pour information : en cas de changement de terrain ou de date en U12/U13, il faut faire une feuille de match papier.

Courrier de CHAMPIGNY F.C. 94 du 12/05/2025

ATHLETIC CLUB CRETEIL / CHAMPIGNY F.C. 94 Critérium Louis Lefevre du 10/05/2025

Pris note de votre réclamation.

Pris note des explications de l'ATHLETIC CLUB CRETEIL.

La Commission dit forfait de l'ATHLETIC CLUB CRETEIL. Une amende de 15€ est pour le club d'ATHLETIC CLUB CRETEIL.

Celle-ci figurera dans le tableau des amendes du 26/05/2025.

SAISON 2024 /2025 : “ANNEXE FINANCIERE”

U6/U7 – U8/U9 Compte rendu non-fait sur GFER94 (par club d'accueil),	20,00 €
U6/U7 -U8/U9 Feuille non-faite sur GFER94 (par club en déplacement),	20,00 €
U6/U7, U8/U9 et critères U11/U13 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence aux réunions annuelles et journées de rentrée école de FOOT	100,00 €
Non-retour des résultats et feuilles d'engagement (GFER94) des Challenges et Coupes dans les 48 h 00,	50,00 € (par club)
Disqualification : 1 ^{er} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY José) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2 ^{ème} Tour Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
U10/11 GFER94 non-utilisée	50,00 € (par équipe)
U12/U13 : Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1 ^{er} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2 ^{ème} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé aux Finales : Finale Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1 ^{er} forfait - U11 /U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
2 ^{ème} forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3 ^{ème} forfait - U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe)